

# Sommaire

3 Le Mot du Maire

### Actions de la municipalité

- 4 Bâtiment
- 5 Urbanisme le site internet fait peau neuve

### Informations diverses

- 6 Recensement de la population
- 7 Repas des aînés Mise en place de bornes de propreté
- 8 Les rythmes scolaires La réduction des déchets à la cantine
- 9 Un nouveau commerçant, Graines de Merveilles
- 10 L'ADMR joue la solidarité Le Recensement militaire
- 11 Le don du sang, un geste incontournable
- 12 Les fréquences de la TNT changent Maison de l'énergie
- 13 Les impôts, un accueil des personnes sur rendez-vous

#### Vie locale

- 14 Anciens combattants Tarot sud challenge- Club de l'amitié
- 15 Comité des Fêtes
- 16-17 ASCC
- 17 ACCA
- 18 COSM du Lary

### Culture et loisirs

- 19-21 L'école
- 22-23 Musée
- 24-25 Bibliothèque
- 26 Fête de la Musique ASCC : Danses et chants de Sibérie
- 27 La beauté du Monde La famille vient en mangeant
- 28-31 Sur les pas de Furcy de Lavault aux alentours de 1900
- 32 Savoir bouturer les cactus
- 33 Biscuits de Noël

### Vie pratique

- 34 Etat civil—Agenda des manifestations
- 35 Informations utiles



Directeur de publication : Guy PASQUET

Rédacteur en chef : Dominique MAUREL

Mise en page : Adeline MIMAUD Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962



Photo gagnante

du concours 2017

M. Boiteau

### Le Mot du Maire

Chères Cléracaises, Chers Cléracais,

Nous voilà au terme de l'année 2017.



Nous évoquerons différents sujets lors de la cérémonie des voeux qui aura lieu le mercredi 17 janvier à 18 h 30 à la sale des fêtes ainsi que certains grands dossiers (nuisances sonores LGV, devenir du centre de tri de SOTRIVAL, label villes et villages fleuris, devenir de l'ex base genie Civile COSEA, etc.) qui devraient nous demander une énergie importante.

En cette fin d'année, période propice à des moments de joie, une équipe se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes et vous addresser, ainsi qu'à votre famille leurs meilleurs voeux de santé et Bonheur pour 2018.

Bien cordialement à tous.

Le Maire, Guy PASQUET

Les vœux du Maire auront lieu

Le mercredi 17 janvier

à 18 heures 30

à la salle des fêtes

## Longère



Les travaux du logement et de la chaufferie sont terminés. Les locataires sont installés. Les travaux se poursuivent afin de réaliser l'agence Postale et la Bibliothèque. Ce bâtiment va retrouver une nouvelle vie, permettre de recentrer les services et les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le cabinet d'architecture So'Light de Chevanceaux supervise les travaux.

Le montant des travaux (hors architecte) s'élève à 438 057,21€ HT soit 525 668,65€ TTC. La commune va bénéficier de subventions auprès de différents organismes : la Fondation LISEA (suite au passage de la Ligne Grande Vitesse), l'Etat, la Région Poitou-Charentes et le Département.

L'autofinancement sera d'environ 50%.

### Mairie

La municipalité a décidé d'engager une consultation pour la réhabilitation partielle et la mise aux normes de la Mairie. Nous allons récupérer les locaux de l'ancienne Bibliothèque. Ces travaux consistent à réaliser l'aménagement intérieur : accessibilité aux personnes à mobilité réduite, réorganisation de l'espace accueil et des bureaux, création d'une salle de conseil au rez-de-chaussée. Ce projet permettra d'avoir des locaux plus fonctionnels.





## Cimetière

Des travaux de consolidation du mur en moellons, et la rénovation du mur en agglo sont nécessaires. Les consultations auprès des différentes entreprises sont en cours. Ces travaux sont programmés pour le printemps 2018.

## Maison du lotissement

La municipalité a pris la décision de construire deux maisons au lotissement de la Rente afin d'accueillir de nouvelles familles au sein de la commune et également de soutenir et perdurer son patrimoine locatif. Le cabinet d'architecture Sol'Light de Chevanceaux a été retenu pour la réalisation de ce projet.



## Cantine scolaire

La municipalité a investi dans l'achat d'un nouveau four mixte vapeur de cuisson afin de remplacer l'ancien piano-four gaz de la cantine. Il aurait bien des histoires à raconter, car il a nourri pendant une trentaine d'années nos belles têtes blondes de l'école. Ce nouveau four sera installé pendant les vacances de Noël.

### Lotissement la Rente

Le Lotissement de la Rente est terminé. La municipalité a mis en place des panneaux publicitaires afin de permettre la vente des terrains. Aujourd'hui 4 maisons sont habitées. Et 8 autres lots sont vendus pour des constructions dans les prochains mois. Nous avons terminé l'aménagement paysager sur tout l'espace bas du lotissement avec la réalisation d'une artère piétonnière, qui permet de relier le centre bourg au lotissement. La voirie définitive, ainsi que l'éclairage sont terminés. Des plantations de différentes espèces d'arbres vont être réalisées cet hiver. Ce lotissement comprend 30 lots et

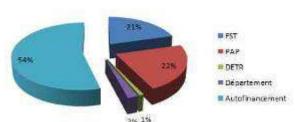
permettra d'accueillir de nouvelles familles au sein de la commune. La superficie de chaque terrain varie entre 500 m2 à 1 200 m2. Le prix de vente des parcelles a été fixé à 21€ le m² viabilisé. Pour tout complément d'information, prendre contact avec la Mairie 05 46 04 13 12.

Les travaux s'élèvent à 921 000.00 € HT et ont fait l'objet d'une participation financière de Réseau de Transport d'Electricité, par le biais du Projet D'accompagnement Projet (PAP) ; de Réseau Ferré de France, par le biais du fonds de Solidarité Territorial (FST) ; de l'Etat, par le biais de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Département.



Terrain viabilisé à vendre 21 €/ m²

### Répartition du financement





## Place logements HLM

Un projet de places de parking supplémentaires est en phase de réalisation.

Les travaux d'un montant total de 23 961.98  $\in$  TTC et se répartissent de la manière suivante : l'entreprise Taphanel, pour un montant de 13 112.40  $\in$  TTC, et le Syndicat de Cylindrage, pour un montant de 10 849.58  $\in$  TTC.

Ils devraient débuter courant du premier trimestre 2018.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 8 206.53  $\in$ , soit 34.25 %.

## Le site internet fait peau neuve

Le nouveau site internet est désormais en ligne, vous y retrouverez toutes les actualités récentes et des informations pratiques.

N'hésitez pas à venir le visiter www.ville-clerac.fr.

L'adresse mail de la mairie a été également modifiée, pour tout contact, vous devez désormais adresser un courriel à info@ville-clerac.fr.



## Le Recensement de la population

Le recensement se déroulera à Clérac du 18 janvier 2018 au 17 février 2018.

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

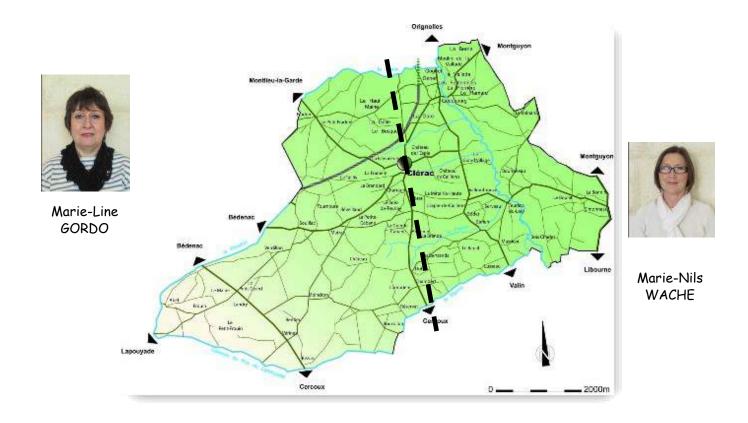
#### Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,8 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Deux agents recenseurs ont ainsi été nommés : Mesdames Marie-Line GORDO et Marie-Nils WACHE, réservez -leur un bon accueil !

### Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



## Repas des aînés

C'est toujours avec plaisir que Monsieur le Maire et ses collègues du conseil municipal ont accueilli pour ce traditionnel repas annuel des aînés accompagnés de leurs conjoints et amis. Cette année, ils étaient 102 (de 65 ans et plus), à avoir répondu à l'invitation. Cela fait plaisir!

On a eu une pensée pour la nouvelle doyenne actuellement résidente sur la commune : Mme Alice **Pomier** (97 ans) et pour le doyen : M. André **RAMBAUD**, plus jeune, puisqu'il n'a que 93 ans qui vit encore à son domicile avec son épouse entourés de leurs enfants et petits-enfants tout proches.

Bien sûr au cours de cette année, des Cléracais et Cléracaises nous ont quittés. Sans les nommer tous, on a évoqué Mme Marie-Louise PASQUET de Gadebourg, qui était la doyenne de la commune âgée de 99 ans (née le 24/10/1918).

Les meilleurs vœux de bon rétablissement sont adressés à tous ceux qui sont malades ou convalescents.

Ce déjeuner a été servi, par Mme Sonia DUPONT, traiteur « Galilé » installée dans le village de Fradon ; c'est également les commerces locaux M. Cocqueman, notre boulanger-pâtissier qui a confectionné le pain et le dessert et l'épicerie Ravet qui a fourni les boissons.

Enfin c'était la troupe « dédales et Cie » qui a présenté son spectacle musical « Trio Swing n'zazou» **Chansons des années 40-50 qui** marie la chanson française au swing Américain, en conservant l'essentiel de cet héritage qui mêle joie, espoir et générosité.

Le spectacle, pourtant de qualité, n'a pas fait l'unanimité... on s'en souviendra pour l'an prochain!

On espère cependant que chacun a pu profiter pleinement de cette journée conviviale et que chaque dame est repartie satisfaite avec la rose offerte par la municipalité!



## Mise en place de bornes de propreté



La commune a installé deux bornes de propreté.

Constatant que des déjections canines pouvaient être présentes sur certains lieux publics, afin d'aider les propriétaires de chiens à laisser ces lieux dans un état convenable, la municipalité a décidé d'installer deux bornes de propreté. Elles ont été placées il y a quelques semaines.

L'une d'elles est sur la place de l'église et l'autre sur l'aire de jeux près de l'école.

La qualité de vie de tous sera ainsi préservée si tout le monde y met du sien.



## Les rythmes scolaires

L'année 2016 s'est terminée de manière positive, l'équipe et les enfants ont proposé un spectacle de qualité sur le thème du cabaret. Au niveau du bilan comptable sur le périscolaire (garderie et activités), on peut noter un effort financier

non négligeable de la part de la collectivité puisqu'elle finance près de 25 000  $\ \in$  de dépenses entre les salaires et les équipements. Ces dépenses sont compensées par la présence de subvention de la CAF, du Fonds de soutien de l'Etat (environ 10 000  $\ \in$ ), les aides de l'Etat pour les emplois aidés, la participation des familles pour la garderie ; reste donc à la charge de la collectivité environ 5 000  $\ \in$ 



Lonny Garcia



Une nouvelle année débute à l'école. La municipalité a choisi de maintenir la semaine à 4.5 journées. Des activités sont ainsi proposées gra-

tuitement aux enfants durant le temps périscolaire qui ont lieu les lundis et jeudis de 13 h 30 à 14 h 00 ; et les mardis et vendredis de 15 h 30 à 16 h30. Environ 90 % des élèves participent aux activités et semblent être satisfaits. Cette année, ils peuvent choisir entre les différentes activités proposées les mardis et vendredis (construction de maquette sur les châteaux forts ; créations manuelles de règles, équerres ; activité sportive ; jeux libres ou créations manuelles). Les enfants de maternelle restent toujours avec la même personne afin de ne pas les déstabiliser, il ont

pu faire des objets sur l'automne, halloween. L'équipe se compose de Ludivine Soulard, directrice des APE, Adeline Mimaud,

Sandra Berges, Mélissa Gonnord, Marie-Claire Caille, Martine Rulier, Jennifer Jacquot, Marie Maisonnable, Vincent Guérin. Elle est complétée, cette, année de Lonny Garcia, animateur mis à disposition par le centre de loisirs de Montlieu la Garde; il intervient les lundis et jeudis auprès des enfants en leur proposant des activités ludiques autour de la musique.



## La réduction des déchets à la cantine

La semaine européenne de la réduction des déchets s'est invitée à la cantine scolaire La semaine du 20 au 24 novembre, les enfants de l'école de Clérac ont participé à la semaine européene de la réduction des déchets, sur le thème du gaspillage alimentaire. Les enfants ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire. Le but étant de leur montrer ou leur démontrer qu'il faut faire attention à la nourriture. Les actions mises en place lors de cette semaine ont été de leur faire goûter de tout, de se servir en petite quanti-



té et de terminer son assiette si possible. Ils ont ensuite trier leurs déchets suivant leur typologie (restes des assiettes, déchets, restes des plats, pains) pour pouvoir enfin les peser.



A la fin de chaque repas, chacune des poubelles devra être pesée séparément en veillant à retirer le poids du contenant. Les poids obtenus seront à reporter dans le tableau fourni.

Grâce à ces pesées, nous pourrons déterminer d'une part les menus les moins appréciés par les enfants et les adapter à leur goût en changeant par exemple la façon de cuisiner un aliment. D'autre part, cela permettra de savoir si les quantités préparées sont adaptées au nombre de convives.

Le mardi, les enfants du CE1 au CM2 ont pu assister à un spectacle, Ratatouille Rhapsody, sur le gaspillage alimentaire et la consommation de fruits et légumes de saison.

## Un nouveau commerçant, Graines de Merveilles



Vitrine de Noël

Etre dans un environnement agréable est devenu un élément essentiel pour ne pas dire primordial de notre vie au quotidien. « Graines de Merveilles » s'est inspiré, et souhaite conjuguer l'idée des grandes enseignes de meubles et articles pour la maison, mais aussi des magasins de bricolage qui proposent des astuces décoratives, de la peinture d'ameublement écologique à base de caséine ou de craie....Cette boutique est mise en scène avec des meubles customisés, du linge de maison (coussins, couverture tendance, doubles rideaux...), des objets de décorations, neufs et d'occasions, miroirs, cadres photos, des bougies parfumées, de la vaisselle, des luminaires... tout ce qui peut rappeler une

maison bien décorée, et dans laquelle on se sent bien. Les stocks en quantité limitée, permettent un renouvellement régulier aux nouvelles tendances. Les tarifs sont abordables et l'accueil est chaleureux, et si vous souhaitez apporter des modifications à une pièce de votre maison, que vous cherchez une vraie écoute pour comprendre vos goûts, en captant vos désirs et votre sensibilité, nous sommes à votre disposition.

Nous pouvons sur demande vous soumettre des projets de Home standing en y intégrant un choix d'achat qui vous correspond.

Si vous souhaitez donner une deuxième vie à un meuble auquel vous êtes sentimentalement attaché, un devis de customisation pourra-être établi. La quasi-totalité des travaux de customisation sont réalisés dans notre atelier ouvert sur notre boutique, afin de vous permettre de voir et de comprendre le travail effectué, permettant de répondre ainsi aux diverses questions que vous pourriez vous poser avant de franchir le pas « du changement ».

"Graines de Merveilles" - 2, route des Châteaux - 17270 CLERAC (face au Musée)

### Jours et horaires d'ouverture de votre boutique :

Mardi de 10h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00 Mercredi de 14h30 à 17h00 Jeudi de 10h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00 Vendredi de 10h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00 Samedi de 10h00 à 12h00 - 13h30 à 18h00 Lundi et Dimanche fermée

Nos livraisons sont gratuites dans un rayon de 10 km.

Grâce à votre carte « COSM du Lary » une remise de 10% sur les meubles customisés et de 5% sur le reste du magasin vous sera appliquée lors de votre passage en caisse.

Vous pouvez nous retrouver dés à présent, afin de découvrir nos nouvelles réalisations sur notre site internet : <a href="https://desjcecile.wixsite.com/grainesdemerveilles">https://desjcecile.wixsite.com/grainesdemerveilles</a>



Commode customisée

JOURNEE DEFENSE

ET CITOYENNETÉ

## L'ADMR joue la solidarité

Toujours au services des personnes âgées, malades, handicapées et des familles, l'ADMR, pour la deuxième fois, a organisé en partenariat avec la plupart des Associations éco-citoyennes du territoire (Vivre le Quotidien, Secours Catholique, Saintonge Boisée Vivante, Mille feuilles) la Fête la gratuité. Elle a un but écologique en diminuant les déchets et un but humanitaire, puisqu'elle permet d'acquérir sans acheter des choses souvent de première utilité (vêtements, électroménager, petits meubles, vaisselle, jouets, livres, CD, vidéo, livres, décoration...)

Alternative au « tout jeter » elle permet de se débarrasser de choses qui fonctionnent toujours, mais qui ne servent plus, pour en faire profiter d'autres. Tout le monde peut prendre, même s'il n'a rien donné, selon ses besoins ou pour son plaisir!

Plus de 600 personnes se sont déplacées dont plus de 300 donneurs.

Il semblerait que toutes les Associations partenaires sont prêtes à renouveler l'opération en novembre 2018! En attendant vous nous trouverez toujours :

A St Martin d'Ary : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h tél. :05 46 04 45 97

A St Aigulin : le lundi et le jeudi de 14 h à 17h tél. : 05 46 70 09 97

### Le recensement militaire

Depuis la suspension du service national, le <u>recensement est obligatoire et universel</u>. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité na-

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/ papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère des Armées

www.defense.gouv.fr/jdc

Vous pouvez prendre contact auprès du centre du service national (CSN) de Poitiers

Mail: csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone: 05.49.00.24.69

Courrier: Centre du Service National de Poitiers Quartier Aboville - BP 90647 -

86023 POITIERS CEDEX

### Le don du sang, un geste incontournable

### VOTRE DON DE SANG À QUOI SERT-IL?

En donnant votre sang, vous aidez, par exemple, une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces, vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaiblie, ou encore vous permettez de soigner des personnes souffrant de drépanocytose. Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire de nombreux patients et qui sont produites à partir du plasma.

#### LE SANG ET SES COMPOSANTS

Le sang est composé de globules rouges, de plaquettes et du plasma. On ne transfuse jamais l'ensemble des composants à un patient mais seulement le composant dont il a besoin. Il peut arriver, bien sûr, qu'un patient ait besoin de recevoir les trois composants. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

#### COMMENT SE PASSE UN DON?

Pour donner son sang, il ne faut pas être à jeun (il faut avoir fait un repas léger et bu une boisson non alcoolisée). Le don, quel qu'il soit, se déroule toujours en 4 étapes.

#### 1 - L'inscription

L'équipe de l'EFS enregistre votre dossier et vous remet le questionnaire que vous remplissez afin de préparer l'entretien prédon.

#### 2 - L'entretien prédon

Avant chaque don, vous rencontrez un personnel de l'EFS/personnel habilité de l'EFS qui réalise un entretien confidentiel accompagné d'un examen. Cela permet de vérifier votre aptitude au don de sang dans le respect de votre sécurité et de celle du receveur.

### 3 - Le prélèvement

Votre sang est prélevé par un(e) infirmièr(e) de l'EFS spécialement qualifié(e).

### 4 - Le temps du repos et de la collation

Après avoir donné votre sang, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace de collation. C'est aussi l'occasion de nous assurer de votre bonne récupération après le don.





## Les fréquences de la TNT changent

### Que faut-il faire?

Le 23 janvier 2018 , si vous recevez la télévision par une antenne râteau, que vous habitez en immeuble ou en maison individuelle

- \* Procédez à une recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de votre domicile reliés à une antenne râteau.
- \* Si, malgré cette recherche de chaînes, des problèmes de réception persistent, rendez-vous sur :



recevoirlatnt.fr



0970 818 818 (appel non surtaxé)

### Des aides financières pour assurer la continuité de la réception de la TNT

L'Etat a mis en place des aides financières pour assurer la continuité de la réception de la TNT à la suite des réaménagements de fréquences. Elles sont gérées par l'ANFR.

A partir du 23 janvier 2018, un faible nombre de téléspectateurs sont susceptibles de ne pas retrouver tous leurs programmes TV malgré une recherche des chaînes. Une aide à la réception pourra alors leur être accordée, sans condition de ressources et sur facture des travaux réalisés, pour les résidences principales recevant exclusivement la télévision par antenne râteau.





Pour faire une demande d'aide et obtenir toutes les informations nécessaires : www.recevoirlatnt.fr - Rubrique « Aide à la réception ».

## Maison de l'énergie



## Les impôts, un accueil personnalisé sur rendez-vous

A compter du 2 octobre 2017, un nouveau service d'accueil personnalisé est mis en place dans les centres des finances publiques de la Charente Maritime : La Rochelle, Rochefort, Marennes, St Jean d'Angély, Saintes, Royan et Jonzac.

#### Un accueil sur rendez-vous

Pour éviter les files d'attente, il suffit de se rendre sur le site www.impots.gouv.fr, rubrique ''Contact'' de la page d'accueil et de se laisser guider.

### Un accueil personnalisé

Les usagers, préalablement informés des documents qu'ils doivent apporter, sont reçus, à l'heure choisie, par un agent ayant pris connaissance de leur dossier.

**Pratique** : le rendez-vous peut être pris sans se déplacer, directement sur internet www.impots.gouv.fr ou depuis les postes en libre-service mis à disposition dans les accueils des centres des finances publiques

### Un site simple, rapide et fiable : impots.gouv.fr

Aujourd'hui, la grande majorité des démarches ne nécessite pas de se déplacer et de prendre rendez-vous. Elles peuvent être réalisées 24h/24 sur www .impots.gouv.fr





### Anciens Combattants



Trois commémorations ont eu lieu en 2017 :

- le 19 mars : 55 ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie
- le 08 mai : 72 ème anniversaire de la libération
- le 11 novembre : 99 ème souvenir de la guerre de 14/18

Ces manifestations seront reconduites en 2018.

Les anciens combattants de Clérac vous remercient de votre présence à tous ainsi que Monsieur le Maire et son conseil municipal, les enfants de l'école de Clérac et leurs enseignants.



## Tarot Sud Challenge

L'Association "Tarot Challenge Sud Saintonge" organisera 3 journées tarot dans la salle des fêtes de Clérac durant le premier semestre 2018.

- le samedi 06 janvier 2 concours à 15h00 et 20h45
- le samedi 17 février, 2 concours à 15h00 et 20h45

Un lot à tous les joueurs, gagnants ou perdants, ainsi qu'à la première dame du classement.

Nous participerons également à l'organisation technique de 2 concours du Comité des fêtes et du club de pétanque, les samedis 31 mars 18 et 05 mai 18, à la salle des fêtes.

Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 16 juin 18 à la salle des fêtes. Le meilleur accueil sera réservé à tous les joueurs anciens et nouveaux N'hésitez pas à venir nous rejoindre

Contactez la Présidente, Isabelle Duniaud au 05 46 04 26 63 ou 06 95 78 14 22.

## Le Club de l'amitié

Le club de l'amitié en 2017 maintient son effectif et la participation aux réunions est stable. Entre 27 et 33 personnes se retrouvent pour jouer à la belote, au tarot, au scrabble, au traminot, aux dominos et tricoter.

Le 12 juillet nous nous sommes retrouvés pour un pique nique. A cette occasion, le club a fêté les 90 ans d'un de ses anciens Présidents, Monsieur Furet.

Le 24 novembre des membres du bureau sont allés aux restos du cœur à Saint Pierre du Palais pour porter les réalisations des tricoteuses : écharpes, bonnet, couverture, brassière, etc......petite solidarité avec les jeunes défavorisés de nos petites communes rurales.

Nous nous retrouverons le 12 décembre pour fêter Noel à l'Auberge des lacs Bleus.

Pour 2018 nous attendons de nouveaux adhérents qui pourront partager nos réunions le deuxième et le quatrième mercredi en saison hivernale et le deuxième mercredi au printemps.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs de tarot.



## Comité des Fêtes

Le comité des fêtes tiendra son assemblée générale le samedi 9 Décembre 2017. Nous avons ouvert le calendrier des animations, le dimanche 26 mars, avec le retour de la troupe des DURATHIEURS D'jonzat. Du théâtre patoisant saintongeais qui a rassemblé beaucoup de monde et surtout suscité de franches rigolades avec les pièces, Contrat d'acoubiaje, De s'que crétiène veût, Mon p'tit ange, Chaque d'in sa riorte! Un très bon après midi de détente pour tous.

La journée pique nique le 21 mai s'est déroulée au village le Ménard, avec la participation de L'A.S.C.C pour la randonnée pédestre à la découverte de nos chemins ; une belle journée ; le tivoli était le bienvenu pour faire de l'ombre aux participants. Rendez-vous à l'année prochaine. Puis le 1<sup>er</sup> Juillet, la grande soirée plein air a eu lieu dans la salle des fêtes à cause du mauvais temps, elle était animée par le Groupe Flashhack, belle soirée et bonne ambiance pour cette manifestation.

Le jeudi 3 Aôut, une soirée mexicaine a été organisée avec le groupe folklorique Alianza de Saltillo, une très belle soirée avec beaucoup de monde, et un super spectacle. Ce groupe a passé trois jours à Clérac, hébergé dans les familles avec des activités diverses pour les accueillir. L'initiative revient à Madame Billaud de l'association Saintonge Boisée, à laquelle le comité des fêtes à participé.

Les 1, 2 et 3, Septembre ont eu lieu la traditionnelle fête foraine du village. Au programme : vendredi soir marché nocturne animé par le groupe musical Les GEGE, au rythme des spécialités culinaires de nos commerces ambulants avec un temps capricieux. Samedi : course cycliste « le prix Cledary » avec un peloton de très bon niveau, un concours de pétanque puis un concours de Tarot le soir. Le feu d'artifice tiré à l'étang avec le groupe Les ROCHAL' TWIRL pour l'animation, très beau spectacle. Dimanche : vide grenier, concours de belote et pétanque, ont clôturé ce beau week-end qui a ravi petits et grands.

Après toutes ces animations, le compte d'exploitation se solde par un bilan en équilibre. Nous faisons appel aux bénévoles qui veulent s'investir pour le comité des fêtes.

Merci à toute l'équipe du Comité des Fêtes, nombreux sont ceux qui contribuent à la réussite : la municipalité, l'ACCA, le foot, la pétanque, nos commerçants, artisans, industries, presse locale, et toutes les personnes bénévoles habituées de notre association. Et surtout vous **public** qui venez nombreux pour vous amuser et faire la fête. A vous tous, nous vous remercions vivement.

L'association Comité des Fêtes vous annonce la reprise de ses activités pour l'année 2018. Nous pouvons vous annoncer une très grande journée plein air le 30 Juin, avec l'association de chasse pour une importante soirée **Cagouilles**. Les autres projets et le calendrier seront définis et finalisés lors de prochaines réunions. Nous vous informerons sur l'avancement des festivités.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, et tous nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour l'année 2018. A très bientôt.

Vous voulez vous investir, devenez bénévole Vie locale



### ASCC

**L'assemblée générale 2017** de l'Association Sportive et Culturelle de Clérac s'est déroulée à la salle associative le dimanche 26 novembre 2017 de 11 H 00 à 12 H 15.

29 personnes étaient présentes à cette assemblée ordinaire.

### Compte-rendu succinct :

#### Bilan moral du Président

L'A.S.C.C. a effectué 12 sorties randonnées cette année, dont la

Rando des Pins, soit une par mois. Il y a 50 adhérents. Le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois dans l'année dont une fois avec les bénévoles de la Rando des Pins.

V.T.T. et marche confondus, il y a eu une moyenne de 26,7 participants à chaque sortie, comme l'an dernier avec un maximum de 41 et un minimum de 11.

Le 09 avril, nous avons proposé une rand'aux œufs aux enfants du village. Il y a eu 23 enfants, accompagnés de leurs parents, qui ont cherché les œufs tout au long d'un circuit de deux kilomètres trois cents.

Le 21 mai nous avons participé au pique-nique de village organisé par le Comité des Fêtes.

Le 18 juin, la « Rando des Pins » a attiré 405 participants dont cinq enfants.

Le 1er juillet, l'A.S.C.C. a participé à la journée plein air du Comité des Fêtes mais la pluie a découragé les participants. Nous étions 9 à cette sortie marche.

Le 17 juillet, on a tenu une buvette pour le spectacle municipal « La beauté du monde » sur la Place de la Mairie.

Le 14 août, l'association organisait une soirée folklore avec une troupe de Sibérie orientale dans la salle des fêtes. Le spectacle a été d'une grande qualité. La troupe était accompagnée de deux musiciennes exceptionnelles qui jouaient sur des instruments très curieux.

Le 18 novembre, l'A.S.C.C. a tenu une buvette au spectacle proposé par la municipalité « La famille vient en mangeant ».

### Perspectives 2018

- \_ Il est prévu de reconduire la rand'aux œufs pour les enfants.
- \_ La Rando des Pins aura lieu le 17 juin et on fait d'ores et déjà appel aux bénévoles.
- \_ L'idée d'une marche à l'occasion d'Octobre Rose (pour lutter contre le cancer du sein) nous a été suggéré par le Club des Ainés. Nous pourrions nous associer au Club et au Comité des Fêtes pour une rando semi-nocturne.
- \_ L'idée d'achat de maillots avec un logo est bien accueillie par les participants. Un appel est lancé pour créer un dessin de logo.
- \_ Il est prévu un spectacle en plus de celui de la municipalité. Théâtre d'improvisation peut-être.



#### Remerciements

le Président remercie la municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte ainsi que tous les bénévoles qui nous aident à entretenir les chemins et nous soutiennent lors des différentes manifestations.

### Renouvellement du bureau

Président : Christophe Vallade

Vice-Président : Jean-Philippe Bernard

Secrétaire : Pascal Priouzeau



Trésorier : Mathieu Reygnier

Membres du C.A. Nicole Beauvarlet, Dominique Maurel

#### Rando des pins

Le dimanche 18 juin avait lieu la deuxième édition de la « Rando des pins ». Si la première avait attiré 121 participants, celle-ci en a attiré 405. Ce fut un très bon moment que de voir, dès 7 h 30, une cohorte de véhicules traverser le village à la queue leu leu et venir remplir le parking du stade. Grâce à nos bénévoles qui avaient, des semaines auparavant, élaboré, tracé et entretenu des

chemins à travers bois

et grâce aux propriétaires de ces bois qui nous ont autorisé à les traverser nous avons pu proposer des circuits très agréables et qui ont fait l'unanimité chez les participants. Quoi de plus gratifiant pour le conseil d'administration qui voit ses efforts récompensés par la réussite de cette manifestation grâce à l'enthousiasme de toutes ces personnes? Bien que fatigués par la balade, les marcheurs et les vététistes avaient tous le sourire et ont promis de revenir en nous déclarant avoir trouvé chez nous un site exceptionnel. Les marcheurs ont eu à choisir entre deux circuits : 10 ou 15 Km et les vététistes entre trois circuits : 20 Km, 30 Km ou 45 Km.



### ACCA

Le début de la saison a été compliqué en ce qui concerne :

- la chasse au sanglier : À cause des fortes chaleurs de cette fin d'été, la chasse était pratiquement impossible, surtout pour nos chiens (Coup de chaleurs).
- la chasse aux lièvres : il a été découvert sur la commune de Montlieu La Garde un lièvre mort le 3 septembre 2017, il a été envoyé à la Fédération Départementale des chasseurs 17, pour analyse ; Ll résultat est une Strongylose Pulmonaire (lagomorphes).

Remarque de la FDC17: Femelle gestante présentant de nombreuses lésions pulmonaire d'origine parasitaire (strongylose pulmonaire).

<u>Définitions sur cette pathologie</u>: Maladie parasitaire (Verminoses) due a des vers nématodes (Vers cylindriques non divisés en anneaux), connus également sous le nom de strongles, intervenant dans l'appareil respiratoire ce qui entraîne une bronchopneumonie (inflammations des bronches et tissus pulmonaires).

Le parasite le plus fréquemment rencontré chez le lièvre et le lapin est le « Protostrongylosus vulescens ». Les symptômes internes se caractérisent par des poumons présentant des lésions nodulaires de couleurs brunâtres. Leur surface est couverte d'un enduit jaunâtre, des mucosités jaunâtres sont également observées, l'animal affaibli ou amaigri tousse.

La majorité des strongles pulmonaires nécessite dans leur cycle la présence d'un hôte intermédiaire gastéropode (escargot). Ce dernier se trouve sur les plantes, sera ingéré par un nouvel animal. Les animaux malades ne devrons pas être CONSOMMES.

Pour information:

Toute personne trouvant un animal (lièvre) affaibli ou mort, d'être très prudent au sujet de sa consommation.

En espérant le reste de la saison à venir bien meilleure.

Repas des chasseurs « Samedi 17 mars 2018 ».

## COSM du Lary



Le COSM du Lary a entamé sa 8ème saison depuis sa création en 2010, avec des résultats et effectifs toujours croissants. Cette année encore, c'est plus de 120 licenciés qui viennent garnir les rangs de l'association. Du côté des résultats, l'équipe fanion a su briller par son début de saison.

Pour la première fois de son histoire, elle a atteint le 3ème tour de la coupe de France, mettant ainsi en avant notre commune. Les équipes régionales de Bruges et Bassens sont tombées sur le terrain de Clérac. Mérignac Arlac, équipe de Nationale 3 (niveau semi-professionnel), a arrêté logiquement la belle aventure. Un grand parcours pour un petit club, celui-ci s'est poursuivi jusqu'au 5ème tour de la coupe Nouvelle-Aquitaine, terminé face à Ribérac.

Le club possède trois équipes seniors, évoluant dans trois niveaux distincts de



départemental. Ces équipes sont encadrées par trois Cléracais, toujours présents depuis de nombreuses années : Christophe Peyremole pour l'équipe fanion, Bruno Géron pour l'équipe réserve et Jean-Yves Duniaud pour la troisième équipe. Il n'est pas rare de voir plus d'une centaine de spectateurs pour l'équipe fanion autour du terrain Cléracais, ses résultats et la bonne ambiance du club favorisent une belle affluence.

Le COSM du Lary est aussi un club formateur, avec son école de football et sa participation au Groupement Jeunes Sud Saintonge. Le fruit du regroupement des clubs locaux, afin de permettre aux jeunes joueurs de 9 à 16 ans de pratiquer le football dans les meilleures conditions et au meilleur niveau. Ainsi, l'équipe U17 encadrée par deux Cléracais là encore, Bruno Géron et Maël Peyremole évoluent au niveau élite, le meilleur du département.

Enfin, l'association est source de manifestations fréquentes, cet été elle a pu accueillir le Stade Bordelais, le FC Libourne et l'UA Cognac, sur notre commune, pour deux rencontres amicales de haut niveau. Pour célébrer la nouvelle année, elle organisera son traditonnel repas de fin d'année le 31 décembre, à la salle de Clérac. Plus d'informations et réservations aux 05.46.04.18.84 ou 06.33.81.15.65.



### L'école

### Le Cirque à l'école

Cette année, l'école a inscrit le cirque dans son projet d'école. Il s'agit de réunir tous les élèves autour d'un thème commun, le cirque, avec pour objectif final de présenter un spectacle aux familles et amis de l'école.

Il aura lieu **jeudi 31 mai 2018** à la salle des fêtes.

Vous êtes tous les bienvenus : familles, Cléracais, amis de l'école...

Dans les classes, l'univers du cirque apparait dans différentes disciplines :

Les élèves du CE1 au CM2 récitent des poésies sur le thème du cirque : <u>La ménagerie</u> de Cécile Bidault et Magalie Clavelet, ou encore <u>Quand je</u> serai clown de Pierre Chene.

Les CP/CE2 ont appris des chansons sur le thème du cirque, comme <u>Le cirque Bidoni</u>. Sur le blog de l'école <u>e-clerac.blogspot.fr</u> vous pourrez entendre les élèves chanter et voir leurs nombreuses activités. Dans le cahier de vie des élèves, les familles peuvent aussi découvrir ce qui est fait en classe sur le thème du cirque, le ressenti des enfants.



Voici les chapiteaux du cirque des maternelles. Ils décorent l'entrée de la classe.

En CE1/CE2, les élèves ont un cahier de cirque où ils collent des lectures documentaires sur le cirque, apprennent à dessiner les animaux du cirque, font des activités de français sur le thème du cirque (productions écrites, motscroisés, poésies).

Les CM1/CM2 ont réalisé des portraits de clown selon Buffet. Les visages sont longs, étirés, gris et ridés, les cheveux raides.

Une toute autre vision du clown que le farceur qu'on connait! Les élèves travailleront tout au long de l'année sur le thème du cirque.

Le 23 janvier, toute l'école se rendra à Bordeaux pour assister à une représentation du cirque Arlette Gruss.



Et pour pratiquer les arts du cirque : Edouard Carretero de la compagnie Abac'art (33) vient nous apporter ses connaissances.

<u>Au programme</u> : expression corporelle, équilibre, acrobaties, expressions clownesques, jonglerie... Avec du matériel d'une grande qualité.

Edouard vient 7 journées complètes rencontrer les classes, et entre ses venues, les enseignants continuent le travail avec les élèves dans le cadre du programme d'Education Physique et Sportive.







## L'école (Suite)

Une soirée parents/enfants animée par l'artiste est prévue jeudi 26 avril 2018 à la salle des fêtes. Les familles seront informées à l'avance pour s'y inscrire... Peut-être découvrirons-nous des talents cachés!

#### Les CM2 au restaurant

Le vendredi 20 octobre, les élèves de CM2 sont allés au restaurant. Ils étaient accompagnés de leur maîtresse et de Mme Bellot, conseillère municipale en charge de la restauration scolaire.

Nous remercions vivement Monsieur le Maire pour le repas.

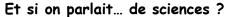
Mise en bouche : velouté de potimarron et céleri rave

Entrée : aumônière de fruits de mer (moules, coquille st Jacques) et champignons

Plat : magret de canard accompagné de pommes de terre et de champi-

gnons

<u>Dessert</u>: fromage blanc avec coulis fruits rouge à la cannelle.



Les sciences expérimentales intéressent toujours beaucoup les élèves, qui peuvent manipuler, tester des choses. Voici quelques réalisations des élèves faites dans le cadre de projets de classe.

En maternelle, nous avons découvert la notion de graines en les comparant avec des objets non vivants et en les décrivant. Nous avons émis des idées pour qu'elles se développent : faut-il de l'eau, de la terre,

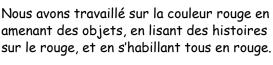
de la lumière ? Pour cela nous avons placé des graines sur du co-

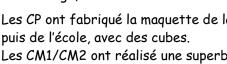
ton mouillé, ou du coton sec ou dans le noir dans l'armoire...

Nous avons travaillé sur la couleur rouge en amenant des objets, en lisant des histoires

Les CP ont fabriqué la maquette de la classe,

Les CM1/CM2 ont réalisé une superbe maquette du système solaire, après un travail de recherche documentaire sur les planètes.















Les élèves de CE1/CE2 ont fabriqué un clown avec le nez qui s'allume suite à un travail sur l'électricité. Ils ont également découvert des objets d'avant et leur rôle.





Maintenant, nous tentons de faire pousser des champignons bio puisque nous travaillons sur la forêt, sa faune, sa flore.

### Quoi de neuf?



Une **nouvelle maîtresse** a rejoint l'équipe enseignante à la rentrée : Mme Lucie MENAGER. Elle assure le niveau CM1/CM2. L'année dernière, elle enseignait dans une école à Rochefort. Nous avons **moins chaud**! Depuis plusieurs années, certaines pièces de l'école très exposées au soleil devenaient rapidement trop chaudes pour travailler dans de bonnes conditions. La Mairie a fait installer des films sur les fenêtres, qui stoppent une partie de la chaleur, et nous voyons une nette différence dans les classes.

Nous avons eu en début d'année quelques **nouveaux ordinateurs** fixes, dans le cadre du plan AIRE qui attribue aux écoles en faisant la demande des ordinateurs des collèges environnants, qui peuvent encore servir plusieurs années.

Dans les classes à partir du CP, des **délégués** ont été élus en début d'année. Ils sont les porte-paroles de leurs camarades, assistent à des réunions pour tenter par la réflexion collective d'améliorer la vie de l'école, le quotidien. Ils ont parfois de bonnes idées! Des zones de cartable sont proposées pour plus de sécurité dans les passages, un règlement de cour et de couloirs a été rédigé et affiché, ...

Samantha Valleton assure une mission de **service civique** au sein de l'école, pour l'année scolaire entière. Elle apporte un soutien à l'équipe enseignante, en aidant à la préparation matérielle, au rangement, mais aussi en prenant en charge des petits groupes d'élèves qui ont besoin d'aide ou pour des projets spécifiques. Les élèves l'apprécient et nous sommes tous ravis de l'accueillir parmi nous.



### Musée

### Saison 2017 au musée (1er mai - 31 octobre)

Du vendredi 2 au lundi 5 juin 2017.

À la salle des fêtes de notre commune, l'exposition sur l'école d'autrefois a permis à 240 visiteurs de se replonger dans leur enfance pour les anciens, et de faire découvrir à nos jeunes élèves de l'école primaire de Clérac, la morale, l'écriture à la plume et à l'encre violette.

L'association JEU DEAMBULE, ludothèque itinérante animée par Laurine, que nous remercions, proposait des jeux de récré et animait le coin « école buisson-nière » avec des gâteaux, des bonbons et des boissons qu'elle proposait aux visiteurs.

La Direction départementale de la Charente Maritime, site de JONZAC, avait prêté 15 panneaux relatant l'évolution de la vie scolaire, le cadre de vie, les lois

Guizot, les maîtres et les élèves... Ce qui donnait du relief à notre exposition.

La bibliothèque contribuait à enrichir cette manifestation par des livres proposés aux visiteurs.

Trois visites guidées ont été organisées pour les élèves du CP au CM2, accompagnés de leur enseignant.

Nous remercions particulièrement Monsieur Benoît MARTIN, Directeur de l'école, qui s'est investi ; nous avons pu applaudir des élèves de sa classe de CE1 et CE2 récitant les fables de la Fontaine et « le cancre » de Jacques PREVERT. Bravo à ces jeunes



Ensuite, Monsieur le Maire et ses conseillers ont offert le pot de l'amitié en présence des maires de La Clotte et de Montguyon, des anciens enseignants de CLE-RAC: Monsieur et Madame BLANC, Madame CEYRAL (Monsieur BLANC a été directeur et Madame CEYRAL, Directrice.) Monsieur et Madame BOURSIER mais aussi Madame VICTOR de la DDEN (Direction Départementale de l'Educa-

tion Nationale), sans oublier nos chères dames de la cantine, Mesdames BRUNELIERE, NEVEU et GARCEAU.

Ils sont tous repartis en emportant un « bon point », et les enfants récompensés par une image, comme à l'école d'autrefois.

Le 12 juillet 2017, l'association « Bouge tes vacances » de Montlieu avec ses 14 enfants et 2 jeunes accompagnants ont fait « bouger » notre musée. Parmi les enfants, il y avait des jeunes cléracais.

La fête médiévale dans l'enceinte du château de Montguyon a eu lieu le samedi 29 juillet 2017. Le stand du musée y était représenté avec l'office du tourisme et la motte féodale de La Clotte.

Le Comité des Fêtes et Annie Billaud ont organisé le séjour de 23 jeunes mexicains, avec visite au musée le 2 août 2017.

Pour les journées du patrimoine du samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017,







Le caveau où se trouve Furcy de Lavault, situé dans le parc du Château.

nous avons proposé une visite commentée par Jean Paul GRASSET, historien et ancien cléracais, pour rendre hommage à Furcy de Lavault (1847-1912), peintre ayant vécu à Clérac. Cette promenade contée nous a mené jusqu'au château de Caillières où se trouve le caveau de Furcy de Lavault. Nous sommes revenus au musée pour redécouvrir le « peintre des fleurs » et ses tableaux.

Nous tenons à remercier vivement Monsieur et Madame NICOLAS, propriétaires du

Château de Caillières pour l'accès au parc ainsi que Monsieur Jean Paul GRAS-SET qui nous a éclairé sur l'histoire de notre village de Clérac.

Patrice POUGET, de Biochemins, a exposé durant le weekend du samedi 21 et dimanche 22 octobre 2017. Nous avons pu apprécier sa présence ; nous le remercions également pour le prêt de ses

chevalets lors des journées du patrimoine pour l'exposition de Furcy de Lavault. Les visiteurs ont pu apprécier ses œuvres très variées et liées à la nature.





Le dimanche, les peintres Patrice POUGET et Emmanuel PASQUET ont pu discuter de leurs œuvres autour d'un apéritif, dans une ambiance conviviale et artistique, en présence de Monsieur le Maire et d'une vingtaine de personnes.

Tout au long de la saison, Emmanuel PASQUET nous a apporté de nouvelles œuvres qui ont enrichi l'exposition temporaire.

Un des tableaux de Patrice Pouget.

### CONCOURS PHOTOS 2017

#### « les fleurs des champs »

Le gagnant du concours est Monsieur Boiteau du Fouilloux (photo figurant sur la couverture du journal). Il est venu visiter le musée avec sa compagne. La commune lui offre deux repas à l'auberge des lacs bleus.

Les photos du concours sont visibles à la bibliothèque de Clérac jusqu'au 1er mai où elles seront exposées au musée.

Le prochain thème du concours sera « l'arbre dans tous ses états ».



Nous rendons un hommage tout particulier à Monsieur Armand AUDOIN qui nous a quitté à l'âge de 90 ans le mercredi 2 août 2017. Son métier de résinier est représenté au Musée rappelant l'art de récolter la résine des pins. Nous n'oublierons pas ses démonstrations de gemmage présentées avec dextérité, patience et respect du travail à tant de jeunes scolaires et moins jeunes aussi.

Merci encore Monsieur AUDOIN.

La saison 2017 s'achève avec 738 visiteurs.



## Bibliothèque

\* Sur les étagères ou dans les bacs :

Albums, BD et Mangas pour petits et grands

Policiers, Romans, SF pour Ados et Adultes

Le Fond local (Ouvrages régionaux divers)

Documentaires pour tous

Des Revues jeunes et adultes

CD, Cdrom et DVD pour tous

Toutes ces collections sont renouvelées et enrichies tout au long de l'année par :

Le Passage du Bibliobus de la Médiathèque Départementale de Prêt de Saintes deux fois par an.

La Navette SLEM (Service de Livraison Express Mensuel) qui nous livre vos réservations une fois par mois.

Des Achats grâce à un budget municipal

### \* Quelques derniers achats <u>Adultes</u>



### <u>Jeunes</u>





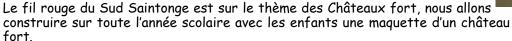
#### \* Des activités et animations

### \* A.P.E (Activités Péri Educative)

Le mardi et le vendredi nous recevons les groupes périscolaires.

Les activités que nous avons réalisées :

Les Couronnes de Roi et Reine



#### \* Les Partenariats

- Les bibliothèques Sud Saintonge de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, le SIVOM de Saint-Palais de Négrignac ,Montguyon, Cercoux et Bédenac.
- La Médiathèque Départementale de Prêt à Saintes qui prête Livres, CD, DVD, CDROM, expositions, Tapis de lecture et qui propose des journées de formation.

#### http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/

- La Médiathèque de Haute Saintonge de Jonzac qui propose et coordonne des expositions et des animations, organise des journées de formation et réunie toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants.

### http://www.mediatheques-haute-saintonge.com

- La Communauté des Commune de Haute Saintonge qui subventionne des animations, des spectacles et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).

### \* L'équipe

Sandra Bergès (employée), Melissa Gonnord (employée par la Communauté de Commune)

Les Bénévoles : Marie-Claire Caillé, Line Boutin, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Paulette Chargé, Henriette Courtin et Denise Cloutou.



## Fête de la musique



Le 24 juin, les chanteurs de la chorale « choeur du Lary », accompagnés par leurs homologues de Périgueux, issus de la chorale « Amal'gamme » sont venus animer la fête de la musique à Clérac. L'église était remplie comme jamais elle ne l'avait été pour une telle occasion. Il faut dire que le répertoire était attirant : Les grands boulevards, Deep River, Le poinçonneur des lilas, Hymne à l'amour, Non je ne regrette rien, Ta Katie t'a quitté, Medley des beatles, etc., un répertoire varié et entrainant. Les quelques chants en solo de J.L. Sargenton et D. Citeau puis le duo d'A. M. Cornet et M. Brunet furent très appréciés de même que les musiques jouées au piano par le jeune virtuose de 15 ans, Clément.

Les chorales ont chanté chacune leur tour puis nous ont interprété deux chants en commun : « Hymne au printemps » et « When the saints go marching in » sous la baguette de Christopher Knox-Johnston, le chef de choeur de « Choeur du Lary » qui a su communiquer sa passion à l'ensemble du groupe.

Nous avons une pensée émue pour Christopher qui nous a malheureusement quitté prématurément et nous lui rendons ici, hommage.



### ASCC: Danses et chants de Sibérie



Le 14 août, le groupe folklorique Sergué, de Sibérie orientale, nous a fait une démonstration des traditions de ce peuple qui vit à proximité du lac Baïkal, une région surnommée « La perle de la Sibérie ». Ils ont parcouru plus de 5 000 Km, amenés par Christelle Remaud, de Cercoux, qui avait sollicité notre association. Toutes ces danses et chants étaient très entraînants et les costumes colorés et chatoyants. Elles étaient en plus accompagnées par deux musiciennes hors pairs qui jouaient de drôles d'instruments très harmonieux. Le public est d'ailleurs allé les admirer à la fin du spectacle. Le verre de l'amitié était offert au

groupe et aux spectateurs à la fin de cette prestation de qualité.





### La beauté du Monde

Le 17 juillet, la municipalité offrait, comme chaque année, la possibilité aux amateurs de voir un spectacle de rue : « La beauté de monde ».

L'artiste, Gildas Puget, nous a fait un récit sidérant et sidéral (on y parle d'extraterrestres), délicieusement abracadabrant, donc très drôle, ponctué de grandes envolées lyriques sur la survie des écosystèmes. La performance de l'interprète a été remarquable. Ce spectacle était tantôt explosif, tantôt désopilant, tantôt érudit mais toujours décalé. On y trouvait tous les rêves de ceux qui croient encore à un monde un peu plus beau, plus humain, moins absurde. C'est tout cela que nous a raconté Mickaël Robinet (le personnage) dans sa Beauté du monde : la bombe atomique et les centrales nucléaires, les relations toujours compliquées entre les différents États, les différentes religions mais les mêmes hommes depuis la création de la planète qui n'en finissent pas de s'occuper en se cherchant querelle en jouant aux cow-boys et aux Indiens.

Le nombre de spectateurs, malheureusement, n'était pas à la hauteur de la qualité de la prestation (environ quatre-vingts personnes). C'est le seul regret de cette agréable soirée.





## La famille vient en mangeant

« C'était vraiment super », « Génial », « Elle est incroyable! », etc. C'est quelques uns des superlatifs qu'on pouvait entendre samedi soir, le 18 novembre, après la prestation de Marie-Madeleine, de la compagnie MMM. Les quelques cent

-vingt personnes présentes se sont précipitées vers l'artiste pour la féliciter tant elle a subjugué son auditoire.

Une histoire ordinaire, issue de la propre famille de l'interprète, servie par de savoureux dialogues, drôles, très drôles et magistralement jouée par une comédienne hors pair, douée, très douée.

Interpréter huit personnages si différents avec autant de fluidité, de justesse, n'est pas à la portée de tout le monde et le public ne s'y est pas trompé et lui a fait une ovation. On voyait les personnages, les uns après les autres. Par la gestuelle, la voix, la mimique, les expressions du visage, elle incarnait les membres de la famille, de sa famille.

De Myriam, 10 ans, à Alice, la grand-mère, 83 ans, qu'elle ressuscite à chaque spectacle, en passant par les frères et sœurs et les parents, Marie-Madeleine les aura tous fait apparaître sur la scène et aura su nous faire pleurer de rire mais pas seulement. À travers cette pièce, elle nous ouvre les yeux sur différents thèmes que l'on retrouve dans presque toutes les familles. Les conflits de génération, l'avortement, les secrets de famille, la conséquence des non-dits, etc.

Le décor minimaliste, une chaise, et les éclairages de Sono d'Ary, sollicité pour l'occasion, auront suffi à magnifier la création de Marie-Madeleine et Julien Marot.

Tout le monde a hâte de voir leur deuxième création qui est de la même teneur et d'égale qualité : G.R.A.I.N. (comme « grain » de folie, ou avoir un « grain »). Nous en reparlerons dans le prochain bulletin.



### Sur les pas de Furcy de Lavault aux alentours de 1900



17 septembre 2017 le groupe de promeneurs devant le caveau des Caillères dans lequel est inhumé le peintre Furcy de Lavault

De la Villa Monrepos au Château de Caillères en passant par quelques demeures remarquables

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine 2017, Marie-Nils Waché a demandé à Jean-Paul Grasset de guider une promenade sur les traces du peintre Furcy de Lavault depuis sa villa de Mon Repos où il résidait jusqu'au château de Caillères dans lequel vivait son fils Gaston, marié à Charlotte de Caillères (voir le dernier bulletin municipal), en passant devant quelques demeures remarquables de l'histoire de Clérac.

Un groupe d'une quinzaine de personnes s'est ainsi retrouvé le samedi 17 septembre devant le musée et à travers les explications de Jean-Paul Grasset a pu imaginer accompagner Furcy de La-

vault jusqu'à Caillères un jour de fin d'été aux alentours de 1900.

L'article ci dessous reprend ce qui a été dit le 17 septembre, enrichi de précisions que le manque de temps n'avait pas permis d'être données ce jour là.

### Premier arrêt : la cure (aujourd'hui le musée)

Au début du XX è siècle, la cure a fière allure. Située à cet endroit depuis des temps immémoriaux, elle a été restaurée au début des années 1860 lorsqu'on a ajouté à l'église la chapelle nord dédiée à la Vierge. Elle va subir encore quelques modifications en 1909-1910 lorsqu'on refera la façade de l'église et le clocher. Depuis 1891, le curé est André Chaigneau. Né à Sainte Soulle (dans le nord du département), il a fait ses études au séminaire de La Rochelle. D'abord vicaire dans plusieurs paroisses de cette ville, il est nommé curé à Saint Germain de Marencennes, puis est affecté à Clérac , avant de se retirer, âgé, dans sa commune natale. Furcy de Lavault le connaît, pour l'avoir rencontré à La Rochelle. Il n'est pas impossible d'ailleurs que ce soit grâce à l'abbé Chaigneau, nouvellement nommé à Clérac, que Gaston de Lavault ait fait la connaissance de Charlotte de Caillères qu'il a épousé en 1894.

#### Deuxième arrêt : l'ancien domaine du prieuré.

Juste après avoir quitté l'abbé Chaigneau, Furcy de Lavault longe une très longue bâtisse précédée d'un pavillon carré et prolongée à l'est par un jardin entouré d'une haie. C'est sans doute la plus ancienne construction de Clérac, contemporaine des parties les plus vieilles de l'église, puisque son origine remonte à 1008 : c'est en cette année qu'un certain Adoïcus (peut être un seigneur de Fronsac) donne à l'abbaye bénédictine de Guitres l'église St Vivien de Clérac ainsi que l'enclos de vigne attenant pour y édifier un prieuré. Désormais, il y aura deux lieux de culte à Clérac : l'église paroissiale St Vivien et la chapelle du Prieuré.

Au XVIIè siècle il n' y a plus de moines à Clérac. L'abbé de Guitres concède donc l'ancien domaine du prieuré à un laboureur de Clérac moyennant une rente de 15 sols et 1 chapon : à savoir « une pièce de terre d'environ un journal où il y a une maison, un jardin et un puits joignant le cimetière qui est l'ancien domaine du prieuré », ce qui correspond exactement à ce que peut voir Furcy de Lavault sur sa gauche (et ce que nous voyons encore aujourd'hui). Pendant la Révolution, ce domaine appartient à Charles Massias, laboureur, officier public et membre du conseil général de la commune (conseiller municipal). Il est possible que ce soit lui qui ait installé la

maison commune (la mairie) dans le petit pavillon carré qui a abrité la mairie jusqu'en 1886 (date de construction de l'actuel bâtiment réunissant mairie et école).

Au tout début du XIXè siècle, les héritiers de Charles Massias vendent ce bien à Louis François Ignace de Caillères, descendant d'une branche cadette des seigneurs de Clérac. François Ignace a émigré pendant la Révolution et combattu dans les rangs royalistes contre la République. Dans l'actuelle Belgique, il a rencontré Caroline Carlier qui lui a donné plusieurs enfants. Rentré en France, il est nommé percepteur de Cercoux et Clérac. Il s'installe à Clérac et achète plusieurs maisons (dont l'ancien prieuré) et des terres.

Un de ses fils, Stanislas Fortuné de Caillères hérite de cette maison. Il fait aménager au goût du jour la moitié ouest (notamment en faisant ouvrir de larges fenêtres) pour y vivre. Alors qu'il loue l'autre moitié (laissée dans son état ancien) à la commune pour y abriter les écoles (les écoles rejoindront leurs locaux actuels en 1886).

Au début du XXème siècle, au temps de Furcy de Lavault, la partie ouest est habitée par la fille de Stanislas , Marie-Caroline(dite Tulia). Et la partie est, libérée des écoles et de la mairie, est occupée par Adrien Terrien, cordonnier, et son épouse Marie Ardouin. Après la Première Guerre mondiale, les nombreux héritiers de Tulia de Caillères vendront l'ancien domaine du prieuré en 2 lots : le premier est acquis par Adrien Terrien et Marie Ardouin (qui y habitaient déjà comme locataires) et le second par Alcide Denys et son épouse Augustine Braud. Alcide Denys est sabotier, Adrien Terrien est cordonnier : les Cléracais pourront se faire chausser en bois ou en cuir sous le même toit!

Après avoir rendu visite à Mlle Tulia et peut être fait réparer ses chaussures chez le cordonnier, Furcy de Lavault longe la haie qui clôt le jardin de l'ancien domaine du prieuré. A son extrémité, il peut admirer un immense calvaire en bois (qui sera bientôt déplacé dans l'église en 1909-10 en profitant de la démolition puis de la reconstruction de la façade).

#### Troisième arrêt : le château de l'Espie

Passé le calvaire, Furcy de Lavault découvre la masse imposante du château de l'Espie, dans son parc de 9 hectares entouré par un mur de pierres percé de 4 portails en métal forgé. De style néoclassique avec son imposante toiture d'ardoise, il vient juste d'être terminé et est la fierté de son propriétaire, Jules Nau, dont il témoigne de la réussite. Étonnant personnage que ce Jules Nau : sa réussite économique et politique contraste avec les difficultés de sa vie personnelle et familiale.

Jules Nau est le descendant d'une très ancienne famille cléracaise dont on suit l'histoire depuis la fin du XVIIème siècle : c'est une famille de notables qui s'est divisée en plusieurs branches installées à Réservat, le Barail, les Bertrands, Teurlay, Manon, le Ménard. Les Nau possèdent des terres qu'ils cultivent eux mêmes avec des domestiques ou font travailler par des métayers. Ils sont aussi marchands, meuniers, chirurgiens, notaires, percepteurs, pharmaciens, parfois qualifiés de « bourgeois » ou de « praticiens» .

Jules Nau jouera un rôle fondamental dans l'histoire de Clérac.

Sa jeunesse est difficile. Il est né en 1854 à Champniers prés d'Angoulême chez les parents de sa mère, Marie Joséphine Séguinard. Son père, Jacques Nau est employé des contributions indirectes. Très vite il devient orphelin et il est élevé par Marie-Thérèse Rose Gautret, née Geneuil sa lointaine cousine qui, sans enfant, fait de lui son héritier. Marie-Thérèse Gautret vit dans la belle maison bourgeoise que son père le docteur Jean Auguste Geneuil, maire de Clérac de 1832 à 1846, a faite construire dans le centre du bourg. Elle est mariée à Ernest Gautret, distillateur et maire de Clérac de 1871 à 1873 (membre de la famille Gautret de Jonzac, famille de distillateurs et d'hommes politiques).

Comme les Gautret, Jules Nau se lance dans les affaires et la politique.

En 1884, il est élu maire de Clérac et le restera jusqu' en 1919. Il devient également conseiller d'arrondissement (on dirait aujourd'hui conseiller départemental).

### Sur les pas de Furcy de Lavault aux alentours de 1900

En affaires, il saisit les opportunités économiques de son temps. S'appuyant sur ses relations politiques, il obtient que la voie ferrée reliant Saint Mariens à Châteauneuf passe par Clérac. Il créé une laiterie et une distillerie dans les communs de son château. La laiterie est très vite abandonnée. La distillerie prospère et elle sera plus tard transplantée au moulin de Teurlay.

Jules Nau n'a pas d'enfants. En 1888 à Nonaville près de Cognac, il a épousé Marguerite Marthe Delhuile, fille d'André Delhuile, riche propriétaire et maire de sa commune. Mais aucun enfant ne naît de cette union. Jules Nau envisage d'abord de donner tous ses biens à un de ses lointains cousins, Joseph Nau, fils de Firmin Nau (un des premiers Cléracais à s'être lancé dans la distillation du vin dans sa propriété du Barail). Mais Jules Nau changera d'avis et désignera comme héritière une de ses lointaines cousines Marie-Thérèse Nau, fille d'un pharmacien de Chalais, épouse d'un autre très lointain cousin Georges Nau, qui possède le moulin de Teurlay.

Nouveau revirement après la Première Guerre mondiale. Jules Nau s'éprendra d'une jeune Cléracaise d'une trentaine d'années, Henriette Martin. Un fils naitra de cette idylle en 1920, Pierre Martin. Jules Nau lui léguera une partie de ses biens, dont la belle maison bourgeoise dans le bourg qui lui vient de Marie-Thérèse Gautret. Jules Nau mourra en 1925 et sera inhumé à Clérac.

### Quatrième arrêt : Caillères

Mais retrouvons Furcy de Lavault qui va rendre visite a son fils Gaston au début du XXème. Après avoir longé la murette du château de Jules Nau, il emprunte sur la droite la majestueuse allée des Chênes, ainsi nommée car elle est alors de chaque côté bordée de deux rangées de ces très grands arbres. Il passe à côté de la croix des rogations vers laquelle chaque printemps se dirige une procession religieuse pour demander à Dieu de donner aux Cléracais de belles récoltes. Cette croix, aujourd'hui conservée au musée, est située près d'un petit ruisseau appelé la Giraude, peut être en souvenir de Jeanne Giraud, épouse de Bertrand Ardilhon, le premier seigneur de Clérac à la fin du Moyen Age. Aux XVII et XVIII è siècles, les Cailleres avaient détourné les eaux de ce ruisseau pour alimenter les douves dont ils avaient entouré leur château, mais plusieurs décisions de justice les avaient obligé à les combler.

Après avoir gravi un petit raidillon, Furcy de Lavault arrive à Caillères. Sur la gauche, on voit les maisons des métayers. Sur la droite, le château a encore fière allure. Une grille en fer forgé avec un très grand portail (qui a remplacé le pont levis) ferme une cour carrée. Au fond, le logis d'habitation : il est caractéristique de ces nombreux petits châteaux édifiés au début de la Renaissance, avec sa tour ronde en saillie au milieu de la facade et son grand toit d'ardoise " à la guise de France". Sur les deux autres côtés de la cour, les communs sont eux couverts de simples tuiles. Le château a perdu tous les éléments de défense dont les Caillères l'avaient doté, suite aux décisions de justice évoquées au sujet des douves. D'elles, ne subsiste qu'un étang sur la façade sud de la bâtisse. Furcy pourra y faire une promenade en barque. S'il a le temps, il



Une partie de l'ancien domaine du prieuré :jusqu'en 1886, le bâtiment principal au fond a abrité les écoles et le pavillon carré la mairie .

pourra se promener dans l'allée des rosiers qui conduit au château de Vallombronze, petit manoir qui a appartenu au XIXè siècle à une branche cadette des Caillères. S'il fait très chaud, il pourra se rafraîchir sous la charmille à l'ouest du château et poursuivre jusqu'à un massif de fleurs de forme circulaire surnommé "la lune". S'il fait moins chaud, il disputera peut être une partie de tennis, car il y a un terrain de tennis à Caillères tout près du caveau que les propriétaires du lieu se sont fait construire au XIXè siècle. S'il en a le temps, il pourra chasser dans la garenne, grand bois situé entre les villages de Caillères et du Grand Village. Tous ces signes témoignent, sinon d'une très grande richesse, du moins d'une aisance certaine. La centaine d'hectares, cultivée par plusieurs familles de métayers, assure un revenu en nature, augmenté par les émoluments en argent que procure la fonction de contrôleur des contributions directes exercée par Gaston de Lavault.

Les effets économiques de la Première Guerre mondiale viendront modifier cet équilibre et contraindront Gaston de Lavault et son épouse Charlotte de Caillères à vendre peu à peu leurs terres, souvent à leurs anciens métayers, avant de céder aussi le château après la Seconde Guerre mondiale

Mais Furcy de Lavault ne connaîtra pas ces moments difficiles. Il mourra en 1915. Et avant de rejoindre dans leurs tombeaux les "marquis de Caillères" il peut à juste titre savourer sa réussite : lui, l'ancien peintre en bâtiment est devenu un artiste peintre reconnu ; lui, le fils d'un ferblantier et d'une légère s'est offert une particule et a marié son fils unique à la descendante d'une des plus anciennes familles de la noblesse saintongeaise. A La Rochelle et à Clérac, il fait figure de notable.

Jean-Paul GRASSET

### Savoir bouturer les cactus!



Pour prélever vos boutures, choisissez des tiges assez tendres ni trop âgées ni trop jeunes.

Pour ne pas vous piquer, prenez un papier plié en plusieurs épaisseurs.

Avec un couteau bien aiguisé, sélectionnez un morceau de tige ou de feuille au niveau d'une articulation. Laissez la bouture à l'air libre dans un endroit chaud durant quelques jours pour que la coupe sèche. Il ne faut jamais repiquer aussitôt la bouture!

Prenez un pot en terre cuite, mettez au fond une couche de tesson pour le drainage, remplissez avec un mélange très léger composé d'un tiers de terreau de feuilles ou de tourbe et deux tiers de sable.

Lorsque la coupe est sèche, repiquez-la dans ce mélange, tassez tout autour. Arrosez et placez le pot dans une mini serre ou un endroit avec une température de 15 à 18 °bien éclairé et en maintenant l'humidité et la chaleur.

L'enracinement des boutures intervient entre moins d'un mois jusqu'à un an pour certaines espèces.

Pour savoir si l'enracinement a eu lieu soulevez légèrement la bouture jusqu'à obtenir une certaine résistance.

C'est une méthode assez facile qui se pratique en mars-avril. Pour ma part je le fais tout au long de l'année .



### Biscuits de Noël

Faciles à réaliser ils peuvent se conjuguer à différents parfums épicés et même se suspendre dans le sapin!

Pour 20 biscuits environ

#### Ingrédients:

250 g de farine, 125 g de beurre, 4 jaunes d'œufs, 125 g de sucre, une pincée de sel, des emporte-pièces aux motifs de noël (étoile, sapins...), une pique à brochettes

### Préparation :

Verser dans un saladier la farine, le sucre et le sel. Ajouter le beurre coupé en morceaux et les jaunes d'œufs. Mélanger avec les mains rapidement. Rouler la pâte en boule et la laisser reposer 1 h au réfrigérateur enveloppée dans un linge.

Etaler la pâte au rouleau sur un plan de travail fariné sur une épaisseur de 5 mm.

Préchauffer le four à 160°.

Découper les biscuits à l'aide des différents emporte-pièces.

Pour les suspendre, percer un trou à 1cm du sommet de chaque biscuit avec la pique pour passer un cordon afin de pouvoir les accrocher au sapin.

Cuire les biscuits sur une feuille de papier sulfurisée dans le four préchauffé, environ 10 à 15 mn jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés ; les faire refroidir sur une grille.

#### Pour varier les saveurs on peut ajouter selon les goûts :

Cannelle: 1 cuillère à café de poudre.

Citron: 1 cuillère à café de zeste de citron râpé (frais ou confit broyé)

Orange: idem.

Anis: 1 pincée de graines d'anis vert.

Gingembre: 1 cuillère à café de poudre ou de gingembre frais râpé.

Cardamome : 2 pincées de graines en poudre.

Safran : 8 pistils de safran ou 2 pincées de poudre.

# Pour utiliser les blancs on peut confectionner des congolais en profitant du four chaud

Pour 4 blancs d'œufs, 200g de noix de coco, 250g de sucre, une pincée de sel, un peu de vanille en poudre ou en liquide.

Battre le sucre et les blancs jusqu'à ce que le sucre soit fondu, au bain-marie de préférence et ajouter la noix de coco et la vanille. Bien mélanger.

Disposer des petits tas sur tôle beurrée, cuire à four doux 25 mn environ.

Vie pratique

### Etat civil



#### Mael REYGNIER

né le 26 août 2017 à Libourne fils de Mathieu REYGNIER et de Ludivine SOULARD domiciliés « Chemin du Bois de Teurlay »

### Élie, Alphée LANDRÉA

né le 24 octobre 2017 à Libourne fils de Romain LANDRÉA et de Emmeline BONNEAU domiciliés 10 bis, rue de la Faïencerie.

#### Emmy MAINVIELLE

née le 10 juin 2017 à Libourne fille de Jonathan MAINVIELLE et de Laura BEUCHER né le 17 juillet 2017 à Bruges domiciliés « Le Grand Village »

#### Lya JAYAT

née le 27 octobre 2017 à Libourne fille de Rémy JAYAT et de Margot LAFON domiciliés rue de Lesné

### Keyla BOISDRON

née le 03 novembre 2017 à Libourne fille de Alexandre BOISDRON et de Beatriz SILVA **JESUS** domiciliés « Simonneau »

#### Arthur GUITTARD

fils de Arnaud GUITTARD et de Mathilde BRIN domiciliés « Fradon »



### Madame Stéphanie CARLIER et Madame Evelyne CLIGNY

Mariées le 08 juillet 2017

Domiciliées à Laruscade et résidant « La Garenne de Caillères »

### Monsieur Armand AUDOIN

décédé le 02 août 2017 en son domicile domicilié « Route des Gemmeurs »

#### Madame Marie-Louise PASQUET

décédée le 15 mai 2017 à Libourne domiciliée « Gadebourg »

### Madame Raymonde ROULET

décédée le 19 août 2017 à Boscamnant domiciliée rue de la Faïencerie

#### Madame Susan DUNN-EDEN

décédée le 30 juin 2017 en son domicile domiciliée rue de la Faïencerie



35

#### Mairie de Clérac

Le Bourg 17270 Clérac

Tél: 05.46.04.13.12 Fax: 05.46.04.29.06 clerac@mairie17.com www.ville-clerac.fr

#### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi et jeudi

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15

Le vendredi de 14h à 17h30 Le samedi de 8h30 à 12h30

#### Culture

**Bibliothèque**: 05.46.70.07.78 email: bibliotheque.clerac@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

Le samedi de 10h à 12h

Musée:

1 route des châteaux 05.46.04.07.83

email: musee-clerac@orange.fr web: <u>www.musee-clerac.fr</u>

Horaires d'ouverture :

Le mardi et mercredi de 14h à 18h30 Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h30

#### Education

Ecole: 05.46.04.53.82

Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie) :

05.46.04.13.12

### Office religieux

Planning des messes :

Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques

1er samedi : Eglise de Chevanceaux 2ème samedi : Eglise de Clérac

3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon

4ème samedi : Eglise de Cercoux

5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30 Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde) 05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

Services

Salle des fêtes : 05.46.04.13.12 La Poste : 05.46.04.13.00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

ADMR Saintonge Sud (Ancienne Mairie de Saint Martin

d'Ary, 26, route de Royan): 05.46.04.45.97 **Déchèterie-SOTRIVAL**: 05.46.04.03.38 Du mardi au vendredi: 8h30-12h et 14h-17h15.

Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi

et jours fériés.

**SPA** (Saintes): 05.46.93.47.65 web: <u>spa.de.saintes.free.fr</u>

Régie d'exploitation services des eaux : 05.46.49.42.56

E.R.D.F. (dépannage) : 0810 333 017 G.R.D.F. (dépannage) : 0810 433 017

France Télécom: 12 14

**SNCF**: 36 35

#### Social

Maison de la Solidarité et des Services publics (Mairie de

Montguyon): 05.46.04.01.45

Assistante sociale (service social de Montendre):

Le  $1^{er}$  mardi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 05.46.49.27.77

#### Tourisme

Communauté de Communes de la Haute Saintonge :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78 web : www.haute-saintonge.com

Office de tourisme cantonal Montguyon: 05.46.04.28.70

Urgences et santé

Samu: 15 Police: 17 Pompiers: 18

N° d'Urgence Unique Européen : 112 Gendarmerie de Montguyon : 05.46.04.10.13

**Hôpital Jonzac**: 05.46.48.75.75 **Hôpital Libourne**: 05.57.55.34.34

Infirmière (Stoffel Corinne): 05.46.04.73.56

Médecin de nuit (week-end et fériés): 05.46.27.55.20

Centre antipoison (Bordeaux): 05.56.96.40.80

### Accueil familial personnes âgées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Martin Francine (rue de la franière ) 05.46.48.02.58.

Mme Prezat Annie (la Giraude) 05.46.04.13.75. Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89. Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59

#### Assistantes maternelles

Mme Besson Marie-Laure (Rue de Lesné) 05.46.04.07.61

Mme Duru Sandrine (route des terres blanches)

06.68.37.58.16

Mme Glenisson Marie-Hélène (rue de la faïencerie)

05.46.48.26.60.

Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 05.46.70.69.13.

